

Les « Nord-Africains » dans la rénovation urbaine des années 1960 Janoé Vulbeau

Si la rénovation des années 1960 a été étudiée quant à ses effets pour les classes populaires, sa dimension raciale a rarement été soulignée. À partir d'une enquête sur deux quartiers de Lille et Roubaix et à la lumière des travaux d'Henri Coing sur Paris, Janoé Vulbeau montre comment cette politique de peuplement s'est en partie construite contre le regroupement des « Nord-Africains » et a reposé sur leur discrimination.

La politique de rénovation urbaine menée dans les années 1960 des deux côtés de l'Atlantique (Klemek 2012; Mercure-Jolette 2015; Backouche 2013) s'est révélée être d'une grande violence pour les populations les plus marginales (Gans 1962 ; Coing 1966). Considérées comme « asociales » (Nasiali 2014), assimilées à l'« underclass » (Katz 1993), les franges les plus basses des classes populaires, ne correspondant pas aux canons de la ville moderne, ont été refoulées des centres urbains. Aux États-Unis, la dimension raciale¹ de cette politique n'a pas échappé aux analystes, comme le soulignait dès 1963 l'intellectuel noir James Baldwin parlant, pour qualifier les politiques d'« urban renewal » et ses effets urbains, de « negro removal » (expulsion des populations noires)². En France, la politique de rénovation urbaine lancée par le gouvernement gaulliste en 1958³ a également été très critiquée, notamment par la sociologie urbaine marxiste évoquant volontiers une politique de « rénovation-déportation » (Godard et al. 1973)⁴. Toutefois, son caractère spécifique envers les « Nord-Africains⁵ » n'a été que rarement relevé, alors même que ces populations ont été particulièrement affectées par cette politique. En m'appuyant sur une enquête portant sur deux opérations de rénovation situées à Lille et à Roubaix dans les années 1960. croisée avec la relecture du livre classique d'Henri Coing⁶, nous souhaitons montrer le caractère pour partie racialisé⁷ de cette politique ayant abouti à une exclusion des « Nord-Africains » de certains centres urbains.

Nous utilisons le terme de race, à la suite des travaux de Stuart Hall et de Colette Guillaumin, non comme une caractéristique biologique ou naturelle, mais bien comme un construit social ou, comme l'indique Stuart Hall, comme un « signifiant flottant » (le phénotype, la religion, la culture) à l'origine d'une altérisation radicale de certaines populations, justifiant leur maintien dans une situation de minorisation et de domination dans la société (Hall 2013 ; Guillaumin 1972).

² James Baldwin, interviewé par Kenneth Clark, 1963: www.youtube.com/watch?v=T8Abhj17kYU.

³ Cette politique, initiée par décret (n° 58-1465), est instaurée de manière concomitante avec celles des Zones à urbaniser par priorité (ZUP, n° 58-1464). Elle s'inscrit dans un vaste plan d'aménagement du territoire et de modernisation du parc de logements des villes et métropoles françaises.

Pour une perspective contemporaine sur l'injonction à la mobilité des classes populaires dans les projets de rénovation urbaine, voir Fol et al. 2016.

Jusqu'en 1962, les populations colonisées venues d'Algérie, principalement identifiées par les termes de « Nord-Africains », « Musulmans » ou encore « Algériens », ont un statut juridique particulier, celui de « Français musulmans d'Algérie » (FMA) (Spire 2003 ; de Barros 2003 et 2005). Ils subissent un traitement discriminatoire en termes d'accès aux prestations sociales (Math 1998), d'emploi (Pitti 2004), de traitement juridique ou policier (Blanchard 2008 et 2012). Voir également Blanchard 2018.

⁶ Voir l'entretien d'Henri Coing pour *Métropolitiques*, réalisé par Pierre Gilbert et Emmanuel Bellanger, paru le 6 novembre 2017 : www.metropolitiques.eu/Renovation-urbaine-et-changement-social-Entretien-avec-Henri-Coing.html.

Le « douar » et la « médina » : la stigmatisation comme préalable à la rénovation urbaine

À la fin des années 1950, les municipalités socialistes de Lille et de Roubaix, en accord avec les services de l'État, décident de s'atteler à la rénovation de leurs quartiers dégradés (figure 1). Les espaces centraux de Saint-Sauveur et d'Édouard-Anseele⁸, qui abritent maisons, caves et courées⁹ insalubres, sont alors des cibles privilégiées pour des institutions municipales qui souhaitent voir émerger des logements sains et modernes¹⁰. Ces quartiers, qui accueillent respectivement une population de 2 257 et 1 800 ménages, doivent faire l'objet de deux opérations de rénovation d'envergure s'étendant sur 19 hectares de terrain à Lille et 13 à Roubaix. Ce sont alors les populations les plus modestes qui y habitent, généralement considérées comme marginales. À Roubaix, un rapport municipal réalisé en prévision de l'opération de rénovation urbaine indique ainsi que le quartier Édouard-Anseele est peuplé « d'asociaux isolés et de célibataires originaires d'Afrique du Nord, qui ne travaillent pas toujours régulièrement¹¹ ».



Figure 1. : Courée dans le quartier Édouard-Anseele à Roubaix

Photo issue du « Rapport de la SARRT sur le relogement de la population Édouard-Anseele », 1958 (ADN, 1594 W 989) (DR).

Comme l'esquisse ce rapport, c'est de plus en plus la présence des « Nord-Africains » qui est pointée du doigt. Cette population connaît alors une croissance exponentielle dans le département du Nord, passant de 3 700 à 19 399 entre 1939 et 1962, liée principalement à leur recrutement dans les usines textiles ou métallurgiques (Genty 1999, p. 143). Elle se concentre surtout dans les villes de Lille, Roubaix et Tourcoing. Le quartier Saint-Sauveur accueille par exemple les deux tiers des

En utilisant les termes « racialisé », ou encore « minoritée racialisée », nous ne cherchons pas à postuler l'existence de « races », mais nous insistons sur le processus d'altérisation que connaissaient alors les « Nord-Africains » considérés à l'époque comme biologiquement et culturellement inférieurs. Pour un exemple de l'usage du concept de race dans une étude d'histoire urbaine française, voir Nasiali 2016, et pour une comparaison entre les États-Unis et la France dans le cadre de la rénovation urbaine contemporaine, voir Kirszbaum 2013.

⁸ Pour une analyse de l'opération de rénovation urbaine Édouard-Anseele, voir J. Vulbeau, à paraître dans *Revue du Nord*.

Les courées sont de petites maisons ouvrières accolées les unes aux autres au sein d'une cour perpendiculaire à la rue.

On trouvera sur le site de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) un reportage muet sur la destruction du quartier Saint-Sauveur : www.ina.fr/video/RCF99004820.

Archives Départementales du Nord (ADN), 1594 W 989. Ville de Roubaix, Rapport introductif pour le directeur des services départementaux. Auteur non précisé, 1957.

Algériens présents à Lille. Cette concentration serait synonyme, selon le conseiller technique aux affaires musulmanes, de dégradation du quartier, voire de constitutions de véritables « ghettos¹² ». La peur d'une certaine ségrégation est adossée au sentiment d'une différence raciale qui serait à l'origine d'une inadaptation de ces populations au milieu français. Celle-ci est parfois explicitement formulée, et cela malgré la disqualification du terme de « race » depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale¹³, comme l'indique par exemple, en 1965, cette note du directeur du Programme d'action contre les taudis (PACT) de Roubaix¹⁴ au Fonds d'action sociale (FAS)¹⁵ à propos du logement des familles « mixtes¹⁶ » et « algériennes » :

Nous estimons que ces foyers doivent faire l'objet d'une attention spéciale car ils sont souvent plus fragiles et s'ils présentent toujours la rencontre de deux nationalités, ils peuvent être aussi le point d'affrontement de *races* et de mentalités très différentes qui provoquent parfois un rejet des milieux normaux d'accueil » (souligné par nous).

Ces perceptions racialisées et stigmatisantes sont entretenues et renforcées par une partie de la population et de la presse locale, qui associent alors fréquemment les « Nord-Africains » à la dégradation de ces espaces. Un texte anonyme conservé aux archives diocésaines de Lille évoque en ces termes la présence des « Nord-Africains » :

ils sont là, désœuvrés, flânant sur nos trottoirs. Peu à peu, ils occupent certains quartiers de nos villes et dans leurs cafés bien à eux, aucun de nous ne se risque. On raconte qu'ils sont paresseux et instables, menteurs et impulsifs sans aucune retenue morale. [...] Que viennent donc faire chez nous, dit l'homme de la rue, tous ces Nord-Africains? Que veut dire cette invasion croissante¹⁷?

Un article de 1967 du journal *Nord Éclair* à Roubaix fait également explicitement le lien entre dégradation du bâti, difficultés sociales et présence des « Nord-Africains » :

Après les événements de 1958 [liés à la guerre d'Algérie], ils [les « Nord-Africains »] se sont installés dans ces quartiers insalubres que les Européens ont fuis rapidement ¹⁸. Sur le premier trimestre de l'année 1959, 30 % des naissances enregistrées dans le quartier étaient nord-africaines. Ainsi, aujourd'hui certains secteurs se trouvent exclusivement occupés par des familles algériennes et on peut se demander si on ne va pas vers la constitution d'un ghetto de fait. Cela se traduit pour les commerçants de ces secteurs par des difficultés sans nombre : il faut tenir une comptabilité invraisemblable des « ardoises » sur lesquelles l'éponge ne passe qu'à chaque quinzaine ou lorsque le facteur vient apporter le mandat des allocations ¹⁹.

Ces perceptions s'impriment également dans le langage quotidien. Le quartier Édouard-Anseele est qualifié par les habitants de Roubaix de « douar Anseele²⁰ », tandis qu'on se réfère fréquemment

¹² ADN J256, rapport de S. David, conseiller technique aux affaires musulmanes (CTAM), 1952-1953, cité in Babin 2009, p. 101.

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et la condamnation des crimes nazis, l'UNESCO s'est appliquée à montrer l'inanité scientifique du terme de « race » et à en disqualifier l'usage (Simon 2010).

Le PACT de Roubaix a été créé en 1954 à l'initiative du Comité interprofessionnel du logement (CIL) de Roubaix-Tourcoing pour loger les familles les plus pauvres. Il prend une part importante au sein de l'opération Édouard-Anseele pour le relogement des familles délogées.

Le FAS, créé en 1958 (ordonnance du 29 décembre), est à l'origine un organisme financier devant servir à promouvoir une politique sociale envers les Français musulmans d'Algérie (FMA). Il doit alors compenser l'absence de prestations sociales envers ces populations. Il est élargi en 1964 au financement de l'action sociale envers les étrangers (voir Elkarati 1989).

Le directeur du PACT indique dans sa note que les familles « mixtes » sont des ménages où le « chef de famille » est « Africain », Archives nationales 20050590/141, « logement des migrants – résorption des bidonvilles FAS. Note du directeur du PACT au FAS. Aperçu sur la situation des familles de travailleurs migrants mal-logés dans l'agglomération de Roubaix, 23 mars 1965 ».

¹⁷ Archives diocésaines de Lille, document intitulé « D'où viennent-ils ? », anonyme, probablement 1953, cité in Babin 2008, p. 70.

Cet extrait nous montre que les journaux tendaient moins à séparer les populations selon des critères de nationalités que selon de grandes aires culturelles supposées, les « Européens » (incluant les étrangers italiens, espagnols ou portugais, nombreux à Roubaix) face aux « Nord-Africains », traduisant ainsi une perception racialisée de ces populations.

¹⁹ « Le taudis c'est la maladie de la délinquance », *Nord Éclair*, 12 avril 1967.

Un « douar » en Afrique du Nord est un village ou groupement d'habitation (Duriez et Cornuel 1975, p. 180).

au quartier Saint-Sauveur par le terme de « médina²¹ ». Cette appréhension face à la constitution de « quartiers nord-africains » est renforcée par le contexte de la guerre d'indépendance algérienne et le fait que ces quartiers sont tous deux le théâtre de la lutte qui oppose alors le Mouvement national algérien (MNA) au Front de libération nationale (FLN) (Gilbert et Vorms 2012), dont les médias se font alors l'écho (Genty 1984). À Paris, le sociologue Henri Coing note également dans son enquête sur l'îlot n° 4 dans le 13° arrondissement combien la représentation d'un quartier peuplé par des marginaux ou des minorités racialisées agit comme un repoussoir : « C'est un épouvantail pour les nouveaux arrivants, quel que soit leur statut social : quartier de Nord-africains, de clochards » (Coing 1966, p. 82).

À Roubaix comme à Lille, la perception d'un quartier à dominante « nord-africaine » semble sans rapport avec leur véritable présence numérique. Dans le quartier Édouard-Anseele, ils sont 750 sur 5 000 personnes, soit 15 % de la population totale. Dans le guartier Saint-Sauveur, si les « Nord-Africains », comptabilisés comme « Français », n'ont pas fait l'objet d'un recensement spécifique, les sociologues Bieganski et Davenne estiment qu'ils ne sont pas majoritaires²². Leur agrégation dans ces deux espaces résulte avant tout de la présence de nombreux hôtels garnis spécialisés dans l'accueil de ces populations. Les conditions de logement y sont extrêmement dégradées et beaucoup vivent entassés dans des espaces exigus, comme le révèlent plusieurs enquêtes journalistiques²³. Néanmoins, en dépit d'une préoccupation constante de la part de l'administration centrale et des services municipaux concernant la présence des « Nord-Africains » et leur rejet par une partie de la population, les élus lillois et roubaisiens tendent à nier ou à taire le fait qu'il existerait un lien entre leur présence et le souhait de résorber l'insalubrité de ces deux quartiers. Ainsi, lorsque le maire socialiste de Roubaix est accusé par le conseiller municipal Julles Mullié, appartenant aux républicains sociaux, de vouloir déplacer les « Algériens » d'un quartier à l'autre de la ville²⁴, l'édile réfute ces propos en indiquant que ce sont des « Français comme les autres » et qu'ils peuvent donc « se loger où bon leur semble²⁵ ». À Lille, lors d'une séance du conseil municipal de 1959, un élu communiste interpelle le maire SFIO Augustin Laurent à propos des habitants « éloignés vers des quartiers périphériques » par la rénovation urbaine. Il signale au maire que « certaines catégories d'habitants » sont particulièrement affectées : c'est le cas « des femmes seules, des vieux et des économiques faibles²⁶ », laissant de côté les « Nord-Africains²⁷ ». Ces derniers sont ainsi écartés de tous les débats municipaux sur la rénovation urbaine, alors même qu'ils subissent de plein fouet cette politique.

Des « Nord-Africains » exclus du relogement et repoussés vers les marges de la ville

Dans son étude sur la rénovation urbaine parisienne, Henri Coing signale que les « Nord-Africains », considérés comme « occupants sans titres²⁸ », sont exclus des dispositifs de relogement.

C'est d'ailleurs le terme que reprendra la police pour une intervention de maintien de l'ordre dans le quartier en 1955 (Babin 2009, p. 24). Sur la perception des « quartiers algériens » comme « médina », voir également Blanchard 2012b, www.metropolitiques.eu/La-police-et-les-medinas.html.

²² Chiffres cités par la mairie de Roubaix. Archives municipales de Roubaix (AMR), 1D-115, séance du 24 février 1958 et Bieganski et Davenne 1969, p. 40.

Guy Chatiliez, *Nord Éclair*, enquête publiée en février 1950 ; Paul Cassier, *Liberté*, enquête publiée en février 1952.

Comme le rapporte Françoise de Barros, le maire est accusé par le conseiller municipal Jules Mullié de vouloir construire un foyer Sonacotral à l'ouest de la ville, ce qui aurait pour conséquence, selon lui, de nuire au commerce local et de dégrader le quartier (de Barros 2006).

²⁵ AMR, bulletin communal 1958, séance du 24 février, p. 529, cité in *ibid*.

²⁶ Archives Municipales de Lille (AML), 1D/2, 160 séance du 21 décembre 1959, p. 993.

Isabelle Backouche, dans sa monographie consacrée au quartier du Marais à Paris, évoque également à la fois la création de ce quartier comme « ghetto juif » dans les représentations populaires et quotidiennes participant de la disqualification de ce quartier, et l'absence d'évocation, ou « l'oubli », des juifs lors des procédures de rénovation du quartier durant la période vichyste (Backouche 2016).

« Pour l'instant, écrit-il, la destruction des hôtels nord-africains par l'OPHLMVP²⁹ sur l'îlot voisin des Deux-Moulins a donné lieu à des expulsions pures et simples, notifiées par le commissaire de police » (Coing 1966, p. 110). À Lille et à Roubaix, malgré la prise en charge par les services municipaux du relogement³⁰, les « Nord-Africains » font l'objet d'un même traitement discriminatoire : ils sont pour la plupart exclus de tout dispositif de relogement³¹. Pour l'opération Saint-Sauveur, la société d'économie mixte en charge du relogement a écarté toutes les personnes « logées en garni³² », les assimilant, comme dans l'opération étudiée par Henri Coing, à des locataires « sans droits ni titres³³ ». Une catégorie sans référence explicite à la « race » a ainsi joué le rôle de facteur d'exclusion d'une population particulière. À Roubaix, un foyer Sonacotral est ouvert par l'Association d'aide aux Français d'Algérie de la région lilloise (ADAFARELI) à proximité du secteur Édouard-Anseele³⁴. Pourtant, les aménageurs précisent que peu de « Nord-Africains » délogés par l'opération Édouard-Anseele y accéderont³⁵. Réalisant un bilan de l'opération en 1963, un inspecteur des Finances indique, en évoquant le cas des « Nord-Africains », que 400 « célibataires étrangers en garnis³⁶ » ont été « retirés du bilan final³⁷ », effaçant ainsi les traces de ces populations au sein de la comptabilité liée au relogement.

La rénovation urbaine gaulliste a permis aux municipalités³⁸ de modifier le peuplement de leurs centres-villes (Desage *et al.* 2014), y compris dans les opérations les plus sociales, comme celle étudiée par Henri Coing, ayant privilégié des relogements sur place³⁹. Un double mouvement s'est opéré, marqué par l'exclusion des populations les plus marginales et l'embourgeoisement de ces quartiers accueillant du logement social ou de standing réservés aux couches moyennes et supérieures⁴⁰. Cette politique a concerné tout particulièrement les « Nord-Africains », repoussés

²⁸ Il est ainsi fort probable que de nombreux travailleurs « nord-africains » logeant dans les garnis ne contractualisaient pas de bail de location avec les propriétaires. Sur l'histoire de ces garnis, voir Faure et Lévy-Vroelant 2007.

³⁴ Il s'agit du foyer Beaurepaire disposant de 180 places. Sur l'histoire de ce foyer, voir Wybo 2016.

²⁹ Office public d'habitation à loyer modéré de la ville de Paris.

À Lille comme à Roubaix, des fonds importants sont dégagés par les municipalités pour le relogement des habitants. Le personnel en charge des opérations participe par ailleurs à différents groupes de réflexion sur le relogement des personnes délogées. Henri Coing se souvient à ce propos qu'il existait « un réseau de professionnels tout à fait remarquables entre les sociétés de rénovation de la ville de Paris, Seine-et-Oise mais aussi avec les gens de Roubaix-Tourcoing et Lille, qui étaient très en pointes sur ces questions ». Voir entretien in Métropolitiques, op. cit.

Les Algériens en métropole, bien qu'ayant le statut de « Français » depuis 1947, sont souvent écartés du logement social par les bailleurs sociaux. Certains sont logés grâce à des filières spécifiques, comme les foyers Sonacotral (organisme fondé en 1956) ou des cités de transit (Lyons 2006 et Cohen 2013).

Les sociologues R. Bieganski et M. Davenne précisent également que d'autres ménages ont également été écartés du relogement. En effet, le choix a été fait par la société d'aménagement de ne reloger qu'un ménage par logement, écartant de fait un grand nombre de ménages qui habitaient au sein d'une seule maison. Ainsi, sur les 2 257 ménages identifiés au départ, 1 740 ont été retenus pour le relogement, et finalement 1 263 ménages ont été effectivement relogés (Bieganski et Davenne 1969, p. 24).

³³ Ihid

La raison de ce non-accès n'est pas explicitement formulée, mais un rapport de la société d'aménagement précise que ce sont ainsi essentiellement des « Nord-Africains » nouvellement arrivés en métropole qui profitent des logements du foyer Beaurepaire (ADN, 1284 W 451, « Rapport du conseil d'administration à l'assemblée exceptionnelle du 10 juin 1960 ».

Au moment où l'inspecteur rédige son rapport, en 1963, l'Algérie est indépendante depuis un an. Les Algériens sont alors considérés comme « étrangers » (de Barros 2005).

ADN, 1284 W 516, « Note de présentation par l'inspecteur général des Finances Noeneclaey concernant l'enquête sur l'exécution des opérations de RU. Paris 30 avril 1963 ».

Les relations entre l'État et les municipalités sur la rénovation urbaine ont cependant été parfois conflictuelles. À Roubaix, voir J. Vulbeau, à paraître dans Revue du Nord.

Henri Coing indique ainsi que l'aménageur de l'îlot 4 a privilégié une « opération tiroir » permettant aux personnes délogées de rester sur place ; cependant, malgré ces mesures, les populations les plus pauvres ont dû quitter le quartier, ne pouvant s'acquitter du prix des nouveaux logements HLM (Coing 1966, p. 92).

Pour l'opération Édouard-Anseele à Roubaix, qui comporte pourtant une part important de logement social, les sociologues Bruno Duriez et Didier Cornuel précisent qu'avant sa rénovation, le quartier comprenait 52 % d'ouvriers, 10 % d'artisans et de commerçants ainsi que 25 % de personnes âgées inactives, et qu'au début des années 1970, il est peuplé de 30 % d'ouvriers, 30 % d'employés, 23 % de cadres moyens, 8 % de cadres supérieurs et quasiment plus aucune personne âgée (chiffres cités in Duriez et Cornuel 1975, p. 181).

dans des quartiers périphériques; Henri Coing souligne pour Paris que « les Nord-Africains [...] ainsi chassés se relogent dans les environs, accentuant le surpeuplement et la dégradation des secteurs entourant la rénovation » (1966, p. 110).

À Lille et Roubaix, les projets urbains sont de nature différente, privilégiant des logements de standing et l'émergence d'un quartier d'affaires pour le premier et des logements sociaux ainsi au'un centre commercial pour le second. Néanmoins, ces deux projets aboutissent au déplacement des populations « nord-africaines » vers les quartiers de Moulins, Wazemmes et du Vieux-Lille pour l'un, ou vers l'Alma-Gare pour l'autre. À l'Alma-Gare, la nécessité de ne pas voir se constituer un « quartier algérien⁴¹ » est plus explicitement formulée par la municipalité dans les années 1970 (de Barros 2004)⁴², aboutissant à l'élaboration d'un nouveau plan de rénovation urbaine et à la mobilisation des habitants contre ce projet (Cossart et Talpin 2016). Dans les nouvelles constructions de Saint-Sauveur et d'Édouard-Anseele, si rien ne mentionne explicitement l'absence de « Nord-Africains », en revanche c'est une nouvelle population qui est mise en avant, correspondant avant tout aux canons de la classe moyenne qui peuple désormais ces quartiers. À Roubaix, qui accueille pourtant l'opération la plus « sociale », un journaliste évoque un « sang nouveau (qui) bat au cœur de la ville » et décrit la nouvelle population comme appartenant « principalement au tertiaire et à la fonction publique » (figure 2). De fait, alors que le quartier ne comprenait quasiment aucun cadre ou profession intermédiaire, il compte après la rénovation 30 % d'employés et 31 % de cadres moyens et supérieurs, tandis que la part d'étranger est tombée à 2 % (Duriez et Cornuel 1975, p.181). De quartier nord-africain « à problème », ces deux espaces ont ainsi été transformés en quartiers modèles, destinés à une population française blanche plus aisée, occupant des logements modernes (figures 3 et 4).

Figure 2. Page du journal *Nord Éclair* décrivant le nouveau centre roubaisien après l'opération de rénovation urbaine Édouard-Anseele



« Un sang nouveau bat au cœur de la ville », *Nord Éclair*, 17-18 mars 1968. Une enquête de Claude Vincent (DR).

⁴¹ À Roubaix, le terme de « Nord-Africain » tend à disparaître au début des années 1970, remplacé par celui « d'Algérien ».

⁴² AM, 1D-224, séance du 22 novembre 1971, et de Barros 2004, p. 217.

Figure 3. Résidence du Beffroi construit en 1965 dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine Saint-Sauveur



Prise de vue : place Roger-Salengro et rue Pierre-Mauroy © Janoé Vulbeau, 2018.

Figure 4. Bâtiments reconstruits après l'opération de rénovation urbaine Édouard-Anseele



Sur la façade de l'immeuble de gauche, on distingue une fresque réalisée en 1987, où se lit : « rue des longues haies », du nom de l'ancienne rue et du quartier. Prise de vue : boulevard Gambetta et rue Henri-Dunant. © Janoé Vulbeau, 2018.

Les expériences de ces deux opérations, à Lille et Roubaix, éclairent sous un jour nouveau la politique de rénovation urbaine menée en France dans les années 1960-1970. Si la sociologie urbaine marxiste (Godard *et al.* 1973) a mis en évidence certaines de ses conséquences en termes de

peuplement et de déplacement des classes populaires, la spécificité de cette politique envers les « Nord-Africains » a été moins étudiée. À partir de l'étude de ces deux cas et d'une relecture de l'enquête menée par Henri Coing à Paris, nous avons montré que la présence de ces populations a pesé sur la perception négative de ces quartiers, justifiant en partie cette politique. Cependant, cette présence n'a jamais été affichée comme un motif explicite de la part des élites municipales, et c'est bien plutôt une volonté d'écarter tout questionnement à leur propos qui a prévalu. La politique de rénovation urbaine s'est révélée discriminante pour les « Nord-Africains », notamment en raison du fait qu'ils ont été pour la plupart écartés des procédures de relogement. Elle a ainsi abouti *in fine* à leur exclusion des centres urbains rénovés⁴³.

Bibliographie

- Babin, P. E. 2009. Les Travailleurs algériens dans la région lilloise de 1947 à 1962 et à l'épreuve de la guerre d'Algérie, mémoire de master 2 en histoire contemporaine, université Lille-3.
- Babin, P. E. 2008. Les Travailleurs algériens dans la région lilloise : 1947-1962, mémoire de master 1 en histoire contemporaine, université Lille-3.
- Backouche, I. 2013. Aménager la ville. Les centres urbains français entre conservation et rénovation (de 1943 à nos jours), Paris : Armand Colin.
- Backouche, I. 2016. Paris transformé. Le Marais 1900-1980, Paris: Créaphis.
- Bieganski, R. et Davenne, M. 1969. *Centre urbain, quartier central et rénovation urbaine*, Délégation générale à la recherche scientifique et technique.
- Blanchard, E. 2008. Encadrer des « citoyens diminués ». La police des Algériens en région parisienne 1944-1962, thèse en histoire, université de Bourgogne.
- Blanchard, E. 2012a. « La Goutte d'Or, 30 juillet 1955 : une émeute au cœur de la métropole coloniale », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 195, n° 5, p. 98-111.
- Blanchard, E. 2012b. « La police et les "médinas algériennes" en métropole. Argenteuil, 1957-1962 », *Métropolitiques*, 8 février. URL: www.metropolitiques.eu/La-police-et-les-medinas.html.
- Blanchard, E. 2018. Histoire de l'immigration algérienne en France, Paris : La Découverte.
- Cohen, M. 2013. Des familles invisibles. Politiques publiques et trajectoires résidentielles de *l'immigration algérienne (1945-1985)*, thèse en histoire contemporaine, université Paris-1.
- Coing, H. 1966. Rénovation urbaine et changement social, l'îlot 4 (Paris 13^e), Paris : Les éditions ouvrières.
- Cossart, P. et Talpin, J. 2016. *Lutte urbaine. Participation et démocratie d'interpellations à l'Alma-Gare*, Paris : Éditions du Croquant.
- de Barros, F. 2003. « Les municipalités face aux Algériens : méconnaissances et usages des catégories coloniales en métropole avant et après la Seconde Guerre mondiale », *Genèses*, n° 53, p. 69-92. Disponible en ligne à l'URL suivant : www.cairn.info/revue-geneses-2003-4-page-69.htm.
- de Barros, F. 2004. L'Étranger et le local, genèse d'un débat sur la mixité sociale, Nanterre et Roubaix face à leurs étrangers 1945-1984, contrat de recherche PUCA/CSU.
- de Barros, F. 2005. « Des "Français musulmans d'Algérie" aux "immigrés". L'importation de classifications coloniales dans les politiques du logement en France (1950-1970) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 159, p. 26-53. Disponible en ligne à l'URL suivant : www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2005-4-page-26.htm.

⁴³ En ce sens, des parallèles pourraient être faits avec les États-Unis, où les Noirs ont été particulièrement affectés par la politique de rénovation urbaine, voir par exemple sur ce point Hirsch 1998.

- de Barros, F. 2006. « Les enjeux politiques des étrangers, à Roubaix dans les années 1950. Une identification précoce des Algériens », in M. David (dir.), *Roubaix, 50 ans de transformations urbaines et de mutations sociales*, Villeneuve d'Ascq : Septentrion.
- Desage, F., Morel Journel, C. et Sala Pala, V. (dir.). *Le Peuplement comme politiques*, Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Duriez, B. et Cornuel, D. 1975. *Transformations économiques, évolution des rapports politiques et restructuration urbaine. Roubaix 1960-1975*, rapport pour le Centre d'analyse du développement.
- Elkarati, N. 1989. « Les grandes étapes de l'histoire du fonds d'action sociale », *Hommes et migrations*, n° 1121, p. 20-29. Disponible en ligne à l'URL suivant : www.persee.fr/doc/homig_1142-852x_1989_num_1121_1_1292.
- Epstein, R. 2014. « (Dé)politisation d'une politique de peuplement : la rénovation urbaine du XIX^e au XXI^e siècle », in F. Desage *et al* (dir.). *Le Peuplement comme politiques*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 329-354.
- Faure, A. et Lévy-Vroelant, C. 2007. *Une chambre en ville. Hôtels meublés et garnis de Paris 1860-1990*, Paris : Créaphis.
- Fol, S. Miot, Y. et Vignal, C. (dir.). 2016. *Mobilités résidentielles, territoires et politiques publiques*, Villeneuve d'Ascq : Septentrion.
- Gans, H. 1962. *Urban Villagers, Group and Class in the Life of Italian-Americans*, New York: The Free Press of Glencoe.
- Genty, J.-R. 1984. La Guerre d'Algérie et la population du Nord-Pas-de-Calais, aspects principaux, thèse de troisième cycle, université de Lille-3.
- Genty, J.-R. 1999. L'Immigration algérienne dans le Nord/Pas de Calais 1909-1962, Paris : L'Harmattan.
- Gilbert, P. et Vorms, C. 2012. « L'empreinte de la guerre d'Algérie sur les villes françaises », *Métropolitiques*, 15 février. URL : www.metropolitiques.eu/L-empreinte-de-la-guerre-d-Algerie.html.
- Godard, F. (dir.) 1973. La Rénovation urbaine à Paris. Structure urbaine et logique de classe, Paris : Mouton.
- Guillaumin, C. 2002 [1972]. L'Idéologie raciste. Genèse et langage actuel, Paris : Gallimard.
- Hall, S. 2013. « La "race" : un signifiant flottant », in S. Hall, *Identités et cultures 2. Politique des différences*, articles réunis par M. Cervulle, Paris : Éditions Amsterdam, p. 95-111.
- Hirsch, A. R. 1998. *Making the second ghetto. Race and housing in Chicago*, Chicago: The University of Chicago Press.
- Katz, M. B. (dir.). 1993. *The "Underclass" Debate: Views from History*, Princeton: Princeton University Press.
- Kirszbaum, T. 2013. « La rénovation urbaine comme politique de peuplement. Les États-Unis et la France entre classe et "race" », *Métropoles*, n° 13. Disponible en ligne à l'URL suivant : https://metropoles.revues.org/4769.
- Klemek, C. 2012. *The Transatlantic Collapse of Urban Renewal. Postwar urbanism from New York to Berlin*, Chicago: University of Chicago Press.
- Lyons, A. 2006. « Des bidonvilles aux HLM. Le logement des familles algériennes en France avant l'indépendance de l'Algérie », *Hommes et migrations*, n° 1264, p. 35-49. Disponible en ligne à l'URL suivant : www.persee.fr/doc/homig 1142-852x 2006 num 1264 1 4525.
- Math, A. 1998. « Les allocations familiales et l'Algérie coloniale à l'origine du FAS et de son financement par les régimes de prestations familiales », Revue des politiques sociales et

- familiales, n° 53, p. 35-44. Disponible en ligne à l'URL suivant : www.persee.fr/doc/caf_1149-1590_1998_num_53_1_1825.
- Mercure-Jolette, F. 2015. « Le "plan Dozois" : quelques leçons de l'histoire de l'urbanisme et des politiques de rénovation urbaine à Montréal », *Métropolitiques*, 1^{er} avril. URL : www.metropolitiques.eu/Le-plan-Dozois-quelques-lecons-de.html.
- Nasiali, M. 2014. « Citizens, Squatters and Asocials. The Right to Housing and the Politics of Difference in Post-Liberation France », *The American Historical Review*, vol. 119, n° 2, p. 434-459.
- Nasiali, M. 2016. *Native to the Republic. Empire, Social Citizenship and Everyday Life in Marseille since 1945*, New York: Cornell University Press.
- Pitti, L. 2004. « Les luttes centrales des O.S. immigrés », *Plein droit*, n° 63, p. 43-47. Disponible en ligne à l'URL suivant : www.cairn.info/revue-plein-droit-2004-4-page-43.htm.
- Simon, P. 2010. « "Race", ethnicisation et discriminations : une répétition de l'histoire ou une singularité postcoloniale ? », in A. Mbembe *et al.* (dir.), *Ruptures postcoloniales*, Paris : La Découverte, p. 357-368.
- Spire, A. 2003. « Semblables et pourtant différents. La citoyenneté paradoxale des "Français musulmans d'Algérie" en métropole », *Genèses*, n° 53, p. 48-68. Disponible en ligne à l'URL suivant : www.cairn.info/revue-geneses-2003-4-page-48.htm.
- Wybo, M. 2016. « Un foyer d'accueil avant sa démolition : récit d'une enquête sur un lieu chargé d'histoire(s), Roubaix 1959-1979 », *Migrance*, n° 45-46.

Janoé Vulbeau est doctorant en sciences politiques à l'université Rennes-1. Il travaille au sein de l'unité de recherche ARENES (UMR 6051). Ses recherches portent principalement sur la ville de Roubaix, où il réalise une socio-histoire des politiques urbaines.

Pour citer cet article: